

Arrêté n° 2021/G-14
fixant la liste des candidats admis à se présenter au concours d'accès au grade
d'Auxiliaire de Puériculture Territorial principal de 2^{ème} classe – session 2021

La Vice-Présidente,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 92-865 du 28 août 1992 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux ;
- VU le décret n° 93-398 du 18 mars 1993 modifié, relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2020/G-79 du 13 août 2020 portant ouverture du concours externe d'auxiliaire de Puériculture Territorial P^{al} de 2^{ème} classe - *session 2021*;
- VU les candidatures enregistrées par le Centre de gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2021 du concours d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture territorial P^{al} de 2^{ème} classe est arrêtée comme suit :

ACHARD Lorraine	BOUFENAR Hayet	DESTREZ Jessica
ADAM Claire	BOUR Marion	DIAZ Caroline
ALIM Guler	BOURGEOU Solène	DIRHEIMER Marie-Françoise
AMORIN Christine	BUBISUTTI Marjorie	DJIMERA N'diaye
ANDRIOL Laure	BUIRETTE Honorine	DOCQ Marine
AUZERAI Méghane	CASARES Manon	DOLHEN Audrey
BASS Amandine	CHABOZ Mylène	DONISCHAL Virginie
BATHELIER France	CHARTON Alice	DRUET Fanny
BAUER Alexandra	CHENOU Maité	DUBS Morgane
BAUMANN Isabelle	CHESNEL Floriane	DUFFEY Béatrice
BELIARD Charline	CHOQUEUX Chloé	DUPAIN Anne
BENOIT Gwenaëlle	CIESLAK Caroline	FAILLA MULONE Anne
BESACIER Justine	COLIN Emeline	FLEURY Romane
BLIND Anna	COULOMB Christina	GALAND Laurie
BOIZET Cecilia	CROMBEZ Hadda	GALLIEN Nathalie
BONVALOT Florine	DEBREUX Pauline	GARDET Charlène
BORTOLOTTI Flore	DECHARRIERE Johanna	GEILLON Emilie

GHRIBI Anissa
GRANDPIERRE Elodie
GREGOIRE Floriane
GUERMAT BOUMISSA Wacila
GUITTOT Noémie
GURY Marlène
HABRANT Marlène
HAJIB Sarah
HEINE Charlène
HENRI Sandrine
HOGUET Pascale
HORCHOLLE Coralie
HOUDARD Ophélie
JACQUET Julie
KLEE Manon
KLIPFEL Anne
KOHLENER Marie
LABREVEUX Blandine
LAFORÉ Amélie
LAMON Stéphanie
LAROSE Alexandrine
LAUER Cindy
LAUTERBACH Amélie
LAVEVRE Amélie
LAZREGUE Arkilha
LELONG Sandra
LIECHTI Morgane

LUTTMANN Sophie
MARTIN Elodie
MASSON Alexia
MERDJI Lyna
MERLIN Elodie
MERTZ Marie
MICHEL Justine
MICLO Cassandra
MPINGA Elsie
MUHLMANN Emilie
PAQUOT Christelle
PARMENTIER Elodie
PATINO HERRERA Nancy
PEQUIGNOT Mélanie
PERET Christelle
PERRIN Laureen
PERSONENI Karine
PESCHAUD Roxane
PETIT Maëva
PETON Estelle
PEZZUCHI Elodie
PIERRAT Sandrine
PITET Laure
PIZARD Vanessa
PLANUS Saba
PONS Camille
RENAULT Charline

RICHET Aude
ROBIN Floriane
ROGNON Elodie
RONDOT Hélène
ROUXEL Delphine
SAGE Charlotte
SALVADOR Claudia
SAVOY Stéphanie
SCHUTZ Gaëlle
SIEBERT Cindy
STENGEL Laura
THOUVENIN Bénédicte
TOUHAMI Gharbia
UGOLINI Savannah
VACHON Claire
VALDENNAIRE Mylène
VARNEROT Isabelle
VIEILLE Ludivine
VUILLAUMIER Charline
WULLER Christine
ZARFI Laura

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis au Président du Centre de gestion du Bas-Rhin (67),
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié sur le site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 11 février 2021



Monique MARTIN
Adjointe au Maire de Munster

Acte à classer

2021G14

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-02-15T16-04-18.00 (MI228388570)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20210211-2021G14-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n.2021/G-14 fixant la liste des candidats admis à se présenter au concours d'accès au grade d'Auxiliaire de Puériculture Territorial principal de 2ème classe - session 2021.

Date de décision : 11/02/2021



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Acte : Ar2021_14_AuxPuer_Pref.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/02/21 à 16:04

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 15/02/21 à 16:04

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 15/02/21 à 16:11

